



CIAS

Centre Intercommunal d'Action Sociale
Les Coteaux Bordelais
communauté de communes

NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE DU BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2020

L'article 107 de la loi NOTRe modifie les articles L.2313-1, L.3313-1 et L.4313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs à la publicité des budgets et des comptes. L'article L.2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu'« une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux ». Cette note répond à cette obligation. Elle sera, comme la présentation du Débat d'Orientations Budgétaires 2020, le Compte Administratif 2019 et le budget primitif 2020, disponible sur le site internet de la Communauté de Communes Les Coteaux Bordelais : www.coteaux-bordelais.fr

Préambule :

Le budget supplémentaire doit, comme le budget primitif et les décisions modificatives, répondre aux principes d'annualité, d'universalité, d'équilibre et de sincérité. C'est un acte d'ajustement et de report (reprise des résultats, intégration des restes à réaliser), il ne présente que peu d'écritures.

Contexte :

Le Débat d'Orientations Budgétaires 2020 (DOB) s'est tenu le 17 décembre 2019.

Le Budget Primitif a été adopté le 23 janvier 2020.

Le Budget Supplémentaire a été adopté le 2 septembre 2020.

Budget Supplémentaire 2020

Le Budget Supplémentaire s'équilibre tant en dépenses qu'en recettes, réelles et d'ordre pour un montant de **92 728.16 €** : **77 220.38 €** à la section de fonctionnement et **15 507.78 €** à la section d'investissement dont **1 699.40 €** de Restes à Réaliser (RAR) en dépenses et **0 €** de RAR en recettes.

Voici les principaux réajustements :

I) La section de Fonctionnement

a- Les Dépenses de Fonctionnement

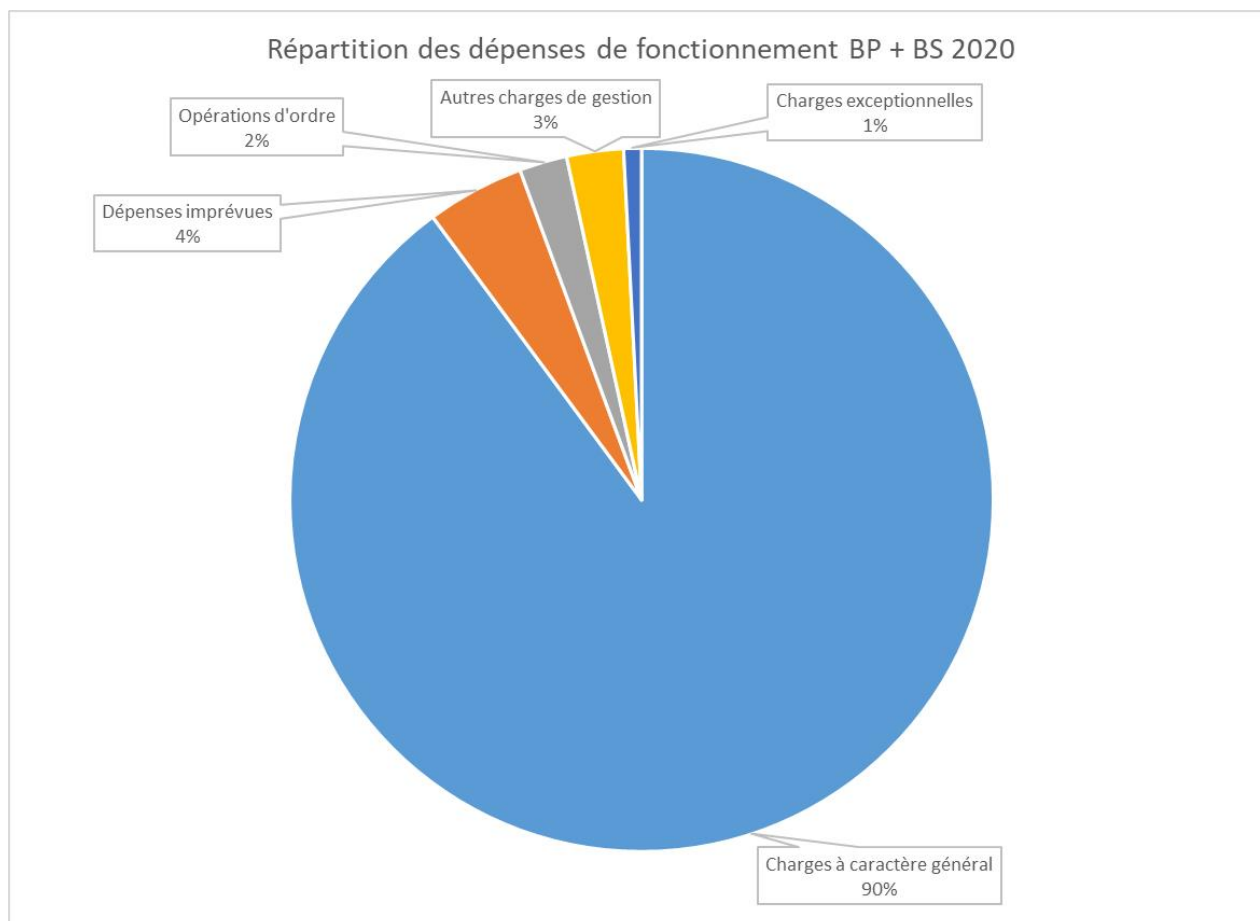
		BP	BS	BP+RAR+BS
011	Charges à caractère général	159 000,00	61 400,00	220 400,00
611	Contrats de prestations de services	147 000,00	60 000,00	207 000,00
6182	Documentation générale		1 000,00	1 000,00
6232	Fêtes et cérémonies		200,00	200,00
6281	concours divers	12 000,00		12 000,00
62871	Rembours. frais à collectivité rattachée		200,00	200,00
6288	autres			0,00
022	Dépenses imprévues	618,00	10 421,58	11 039,58
022	Dépenses imprévues	618,00	10 421,58	11 039,58
023	Virement à la section d'investissement			0,00
042	Opérations d'ordre	5 382,00		5 382,00
6811	Dotations aux amortissements	5 382,00		5 382,00
65	Autres charges de gestion	3 000,00	3 398,80	6 398,80
6535	Formations	3 000,00	3 398,80	6 398,80
6562	Aides			
67	Charges exceptionnelles	0,00	2 000,00	2 000,00
673	Titres annulés sur exercices antérieurs		2 000,00	
TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT		168 000,00	77 220,38	245 220,38

Les nouvelles dépenses s'inscrivent essentiellement **au sein du chapitre 011- « charges à caractère général »** : + **61.4 K€** pour financer le solde de l'analyse des besoins sociaux (ABS), l'augmentation du nombre de portages de repas à domicile 92 K€ et le transport à la demande (TAD).

Au sein du chapitre 65 « autres charges » des crédits supplémentaires sont inscrits à la formation obligatoire des élus à hauteur de **3.3 K€**.

Au sein du chapitre 67 « Charges Exceptionnelles » + **2 K€** pour faire face à un éventuel trop perçu de la Région (TAD).

Puis s'ajoutent des « **dépenses imprévues** » pour un montant de 10.4 K€.



b – Les Recettes de Fonctionnement

		BP	BS	BP+RAR+BS
002	Résultat de fonctionnement		27 220,38	27 220,38
74	Dotations, subventions	168 000,00	50 000,00	218 000,00
7472	Régions	28 000,00	10 000,00	38 000,00
7474	communes	140 000,00	40 000,00	180 000,00
TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT		168 000,00	77 220,38	245 220,38

L'excédent reporté au chapitre 002 : + 27.2 k€ correspond à l'affectation du résultat.

Au sein du chapitre 74 « Dotations, subventions » + 50 K€ dont 40 K€ supplémentaire de la Communauté de Communes Les Coteaux Bordelais et 10 K€ de la Région pour le financement du déficit du TAD.

II) Section d'Investissement

a- Les Dépenses d'Investissement

DEPENSES D'INVESTISSEMENT		2020		2020	
		BP	RAR	BS	BP+RAR+BS
001	solde d'exécution de la section			0,00	0,00
204	Subventions d'équipements	5 382,00	1 699,40	13 808,38	20 889,78
20422	privé - bâtiments et installations	5 382,00	1 699,40	13 808,38	20 889,78
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		5 382,00	1 699,40	13 808,38	20 889,78

Les restes à réaliser en dépenses s'élèvent à 1 699.40 € et à 0 € en recettes.

Les dépenses supplémentaires s'inscrivent au **chapitre 204 – « subventions d'équipement versées aux personnes privées »**, **+13.8 K€** dans le cadre de l'opération d'adaptation des logements à la perte de mobilité, pour permettre l'instruction de nouveaux dossiers.

b - Les Recettes d'Investissement

RECETTES D'INVESTISSEMENT		2020		2020	
		BP	RAR	BS	BP+RAR+BS
001	solde d'exécution de la section			15 507,78	15 507,78
040	Opérations d'ordre	5 382,00		0,00	5 382,00
280422	Privé - Bâtiments et installations	5 382,00			
TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT		5 382,00	0,00	15 507,78	20 889,78

Le solde d'exécution de la section 001 : + 15.5 K€ correspond à la reprise des résultats

Récapitulatif Budget CIAS 2020	BP	RAR + BS	BP+RAR+BS
DEPENSES	173 382,00 €	92 728,16 €	266 110,16 €
RECETTES	173 382,00 €	92 728,16 €	266 110,16 €